

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 avril 2023 à 20h

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300492-20230413-2023-04-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Publication : 08/07/2022

Pour le Maire, Loïc BROUSSEY

Date de la convocation : 07 avril 2023

Nombre de membres :

En exercice : 14

Présents : 9

Pouvoir : 0

Votants : 9

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

M. Loïc BROUSSEY, M. Christophe CAURIER, Mme Christelle DURU (arrivée à 20h21), Mme Morgane GUÉGUEN, Mme Annick GUÉRAULT, M. François PALUSSIÈRE, Mme Chantal PHELIPOT (arrivée à 20h12), Laurent THEBAUD, Mme Rachelle TORCHY.

Étaient absents excusés les Conseillers Municipaux suivants :

M. Jean CAILLET, Mme Magali GRUDÉ, Mme Sonia LOISEAU, M. David POMMIER, M. Laurent THEBAUD

Mme Annick GUERAULT a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

N°2023-04-05 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2023

M. Christophe Caurier, adjoint aux finances expose qu'il convient de fixer les taux d'imposition pour l'année 2023 : taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe d'habitation pour les propriétés secondaires.

En 2022, les taux d'imposition communaux étaient les suivants :

- 42,80 % la taxe pour foncière sur les propriétés bâties,
- 49,24 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

La commission finances propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux communaux cette année encore, compte tenu de la santé financière de la commune. Il est proposé au conseil municipal, pour 2023, de voter les taux d'imposition suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42,80 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 49,24 %
- Taxe habitation sur les propriétés secondaires : 17,03 %

(Résultat du vote : Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le maire,
Loïc BROUSSEY

Pour le Maire empêché
La première Adjointe
Annick GUÉRAULT

